

NATIONS UNIES CONSEIL DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9524/Add.1
4 décembre 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 2 DECEMBRE 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT IN CONSEIL DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS DE L'ALGERIE, DU CAMERÇUN, DU CONGO (BRAZZAVILLE), DU CONGO (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU), DE LA COTE D'IVOIRE, DU DAHOMEY, DE L'ETHIOPIE, DU GABON, DU GHANA, DE LA GUINEE, DE LA HAUTE-VOLTA, DU KENYA, DU LESOTHO, DU LYBERIA, DE LA LIBYE, DE MADAGASCAR, DU MALI, DU MAROC, DE MAURICE, DE LA MAURITANIE, DU NIGER, DU NIGERIA, DE L'OUGANDA, DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE, DE LA REFUBLIQUE CENTRAFRICAINE, DU RWANDA, DU SENEGAL, DU SIERRA LEONE, DE LA SOMALIE, DU SCUDAN, DE LA TANZANIE, DU TCHAD, DU TOGO, DE LA TUNISIE ET DE LA ZAMBIE

Additif

Ajouter, dans le titre et à la liste des signetaires, le nom du Burundi.